

Commission consultative Lot-et-Garonne du 30/11/2011

Ordre du jour

- **Optimisation de l'hypothèse de tracé depuis sa validation au COPIL du 23/06/2011**
- **Avis recueillis en concertation**
- **Point sur l'application de l'arrêté de prise en considération du fuseau**
- **Calendrier**

Hypothèse de tracé optimisée en Lot-et-Garonne depuis le COPIL

Optimisations générales :

- **Géométrie : calage en plan et du profil en long**
 - **Transparence écologique**
 - **Rétablissements des communications franchies par le tracé (routiers, DFCI, réseaux, Grande faune, agricole, randonnée)**
 - **Prise en compte de l'hydraulique (bassins/ OH)**
 - **Calage des équipements ferroviaires**
-
- **Précision des mesures d'insertion :**
 - **Principe des rétablissements de voirie**
 - **Protections acoustiques**
 - **Aménagements paysagers**

Les protections acoustiques

Règlementation et hypothèses retenues

- **Obligation réglementaire en matière de bruit :**
 - Respect des seuils réglementaires en matière de bruit
 - Prise en compte des trafics horizon 20 ans après la mise en service => 30 ans pour GPSO
- **Les seuils réglementaires pour les lignes LGV circulées à plus de 250 km/h**

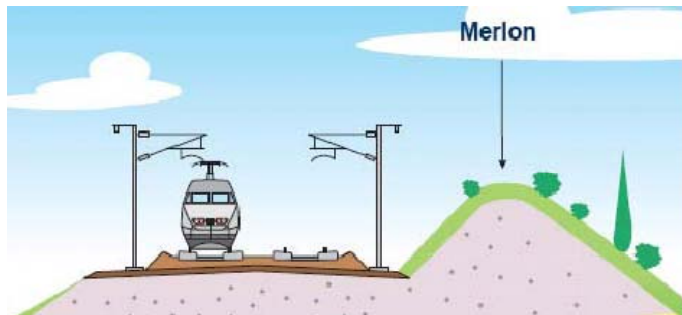
Usage et nature des locaux	Laeq (6h-22h)	LA eq (22h-6h)
Logement en zone d'ambiance sonore préexistante modérée	60dB(A)	55 dB(A)
Logement en zone d'ambiance sonore pré-existante modérée de nuit ou non modérée	65dB(A)	60 dB(A)
Etablissements de santé, de soin, d'action sociale	57/60 dB(A)	55 dB(A)
Etablissements d'enseignement	60dB(A)	-
Locaux à usage de bureaux en zone d'ambiance sonore pré-existante modérée	65 dB(A)	-

Ambiance sonore préexistante retenue pour la modélisation : MODEREE plus favorable aux riverains

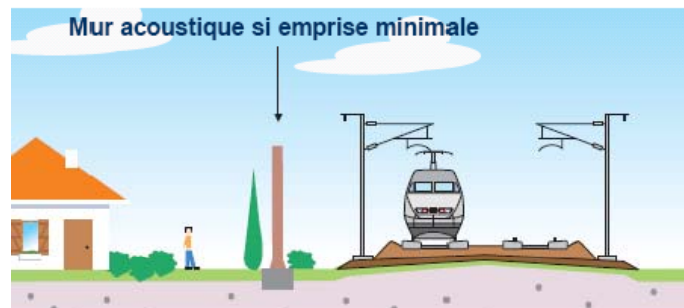
Les protections acoustiques

Les différents types de protection

La solution **merlon** est privilégiée en raison de ses avantages pour l'insertion paysagère et son pouvoir absorbant. La hauteur de ces protections varie entre 2 et 6 m (référence par rapport au niveau de la plate-forme) ;



La solution-**écran** est envisageable dans les secteurs pour lesquels la mise en place de merlons n'est pas toujours possible techniquement. La hauteur moyenne de ces protections est de 2 à 4 mètres



Avis recueillis en concertation : les réunions

- **Groupes de travail sur les rétablissements (GT 9) : 06/07/2011 puis 14/09/2011**
- **Groupes de travail foncier et environnement (GT 6 et 7) : le 21/09/2011**
- **Réunions de concertation de proximité avec les élus :**
 - ✓ **le 07/10/2011: Communautés de communes du Confluent et du Val d'Albret,**
 - ✓ **le 24/10/2011: Communauté de communes des Coteaux et des Landes de gascogne,**
 - ✓ **le 04/11/2011: Communauté de communes du Canton de Laplume en Bruilhois,**
 - ✓ **le 24/11/2011: Caommunauté d'Agglomération d'Agen**

Avis recueillis en concertation : la synthèse

Collectivité	Description de la demande	Date/référence de la demande	Réponse de RFF
Mairie de SAINT-MARTIN DE CURTON	Interrogations sur les passages grandes faunes.	Réunion de proximité du 24/10/2011	Travail en cours avec les Fédérations de Chasse - Etape 3
Mairie de PINDERES	Attention particulière au passage en bordure du périmètre éloigné des sources de Clarens	CC du 06/06/2011	Etape 3
Mairie de POMPOGNE	Attention particulière aux rétablissements de voiries et aux passages à grande faune qui pourraient pousser les grands animaux à couper la RD933	Réunion de Proximité 24/10/2011	Etape 3
	Souhaite que le chemin rural qui supporte un itinéraire randonnée entre Menjoué et l'Avanceot soit rétabli au-dessus de la LGV.		
Mairie de HOUEILLES	Vigilance sur Passages à faune et rétablissements des pistes	Réunion de proximité 24/10/2011	Etape 3
Mairie de FARGUES-SUR-OURBISE	Vigilance importante doit être accordée aux protections acoustiques (les isolations de façade proposées ne peuvent convenir au mode de vie local, très tourné vers l'extérieur)	Réunion de proximité du 24/10/2011	Méthodologie acoustique
Mairie de POMPIEY	Demande la réalisation de passage à faune à proximité du carrefour du Placiot (présence de cervidés)	Réunion de proximité 07/10/2011	Etape 3

Avis recueillis en concertation : la synthèse

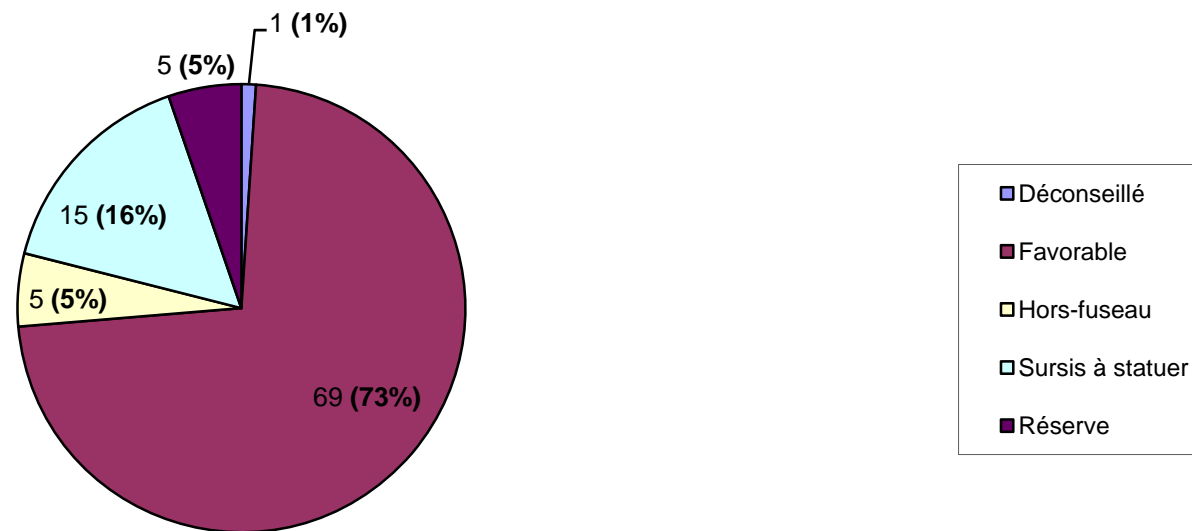
Collectivité	Description de la demande	Date/référence de la demande	Réponse de RFF
Mairie de XAINTRAILLES	Désaccord avec le rétablissement proposé pour la RD41 (trop de délaissé)	Réunion de proximité 07/10/2011	Demande intégrée dès novembre 2011
	Etude demandée par le préfet de région pour passer au nord du carrefour du Placiot		Passage au Sud plus favorable
Mairie d'Ambrus	Demande la possibilité de rabaisser le PL pour éviter d'avoir un ouvrage aussi important	Réunion de proximité 07/10/2011	La succession de vallées qui suit rend difficile un abaissement du PL dans ce secteur - Etape 3
	Souhaite ne pas subir d'impacts suite aux optimisations sur le secteur de Xaintrailles		Passage au Sud plus favorable
Mairie de Mongaillard	Attention particulière à l'insertion paysagère et à l'enclavement Nord/Sud de la commune	Réunion de proximité 07/10/2011	Etape 3
Mairie de Vianne	Questions sur l'implantation des piles du viaduc et sur l'insertion architecturale de l'ouvrage	Réunion de proximité 07/10/2011	Etape 3
Mairie de FEUGAROLLES	Demande d'enfouissement de la ligne en tranchée couverte	Réunion de proximité 07/10/2011	COFIL 23/06/2011
	Demande le maximum de protection contre le bruit, y compris au droit des ouvrages d'art, et une bonne insertion paysagère de la ligne		Méthodologie acoustique
Mairie de BRUCH	Souhaite obtenir des vues d'insertion paysagères sur sa commune (remblai de grande hauteur et ligne en profil rasant)	Réunion de proximité 07/10/2011	Etape 3
Mairie de MONTESQUIEU	Désapprouve le rétablissement de la RD119 tel que proposé car présente trop d'impact sur le bâti au niveau de "Vaqué"	Réunion de proximité 07/10/2011	Etape 3
	Demande le prolongement des protections acoustique entre le lieu dit Lasserre et le RD119		Méthodologie acoustique
	Préférence de positionnement de la sous station au nord entre la LGV et l'A62		Etape 3

Avis recueillis en concertation : synthèse

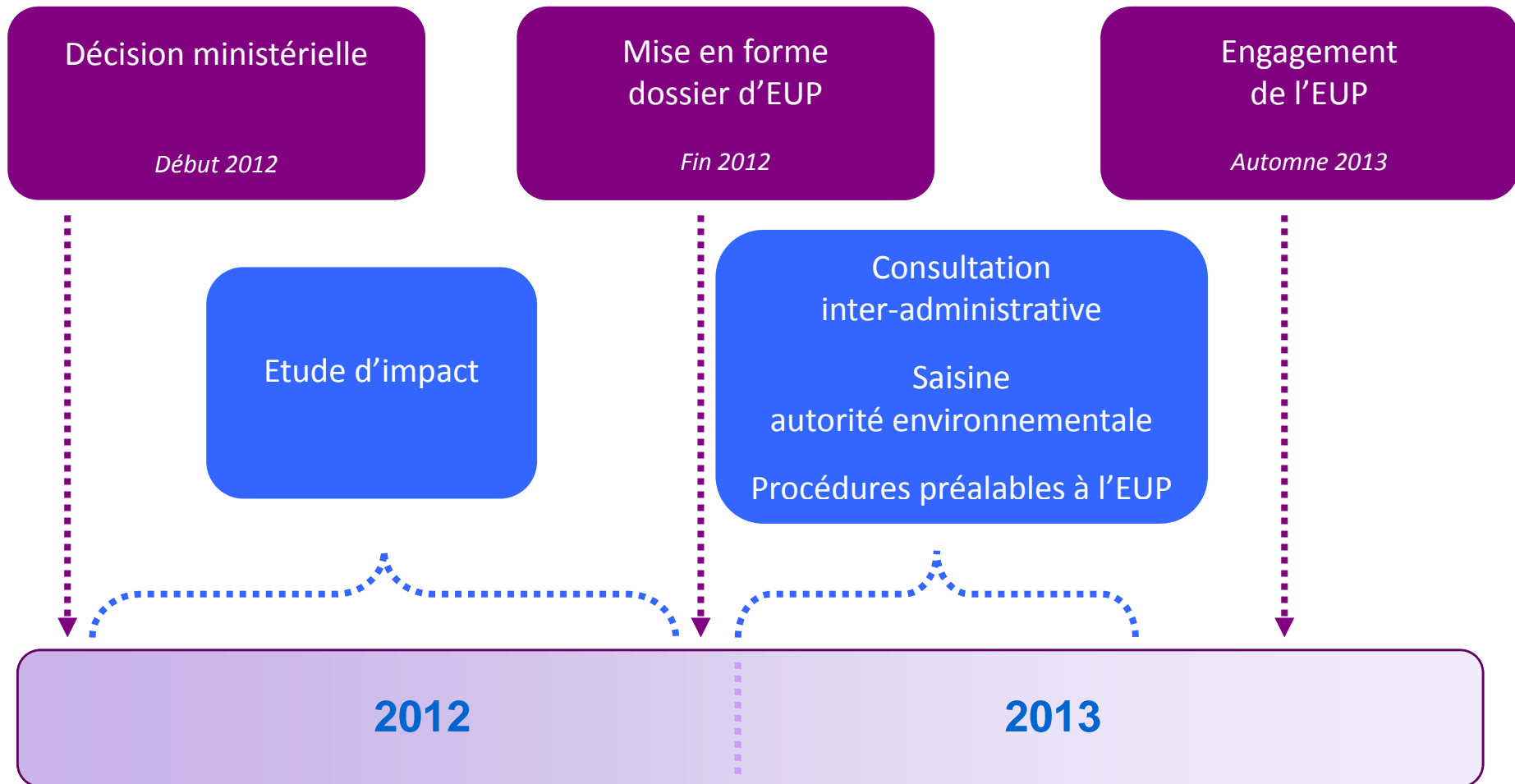
Collectivité	Description de la demande	Date/référence de la demande	Réponse de RFF
Mairie de SERIGNAC-SUR-GARONNE	Demande de franchissement de la LGV par-dessous l'A62	Réunion de Proximité 04/11/2011	Passage sur l'A62 plus favorable
Mairie de SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Demande à disposer du tracé définitif pour faire avancer le projet de ZAC	Réunion de Proximité 04/11/2011	Etape 3
Mairie de ROQUEFORT	Problématique du déplacement du cimetière de Roquefort	Réunion de Proximité 04/11/2011	Etape 3
	Attention particulière et urgence à traiter le cas de l'entreprise Fonroche		Réunion prévue au plus tôt avec le propriétaire de l'entreprise
Mairie d'ESTILLAC	Demande d'un rétablissement au niveau du projet de ZAC des Grands Champs	Réunion de Proximité 04/11/2011	Servitudes aéronautiques (cône d'envol) - Etape 3
Mairie de LAYRAC	Désaccord avec l'HT 226 et des impacts importants qu'elle causerait sur Layrac	Réunion de Proximité 24/11/2011	Etude comparative présentée en COTER
Mairie de BOE	Désaccord avec l'HT 222 et des impacts importants qu'elle causerait sur Boé	CC Restreinte 04/10/2011	Etude comparative présentée en COTER
Mairie de MOIRAX	Favorable à l'HT 226 car moins impactante sur le milieu humain	Réunion de Proximité 04/11/2011	Etude comparative présentée en COTER
Mairie de CAUDECOSTE	Attention particulière à l'insertion paysagère sur la bastide	Réunion de Proximité du 24/11/2011	Etape 3

Point sur l'application de l'arrêté de prise en considération du fuseau

Avis sur DPC - Lot-et-Garonne (2010-2011)



Calendrier GPSO 2012-2013



Planning objectif GPSO 2012-2016

